

## LE COURRIER DU DETACHEMENT D'ARMEE DE BELGIQUE 1914 - 1915.

Par André VAN DOOREN

De septembre à octobre 1914, après la bataille de la Marne, les armées alliées et allemandes tentent chacune de tourner l'aile nord ennemie. Cette course à la mer repousse, de jour en jour, la ligne de front au nord et les dernières tentatives allemandes de rompre le front allié aboutissent aux batailles des Flandres qui met fin à la guerre de mouvement.

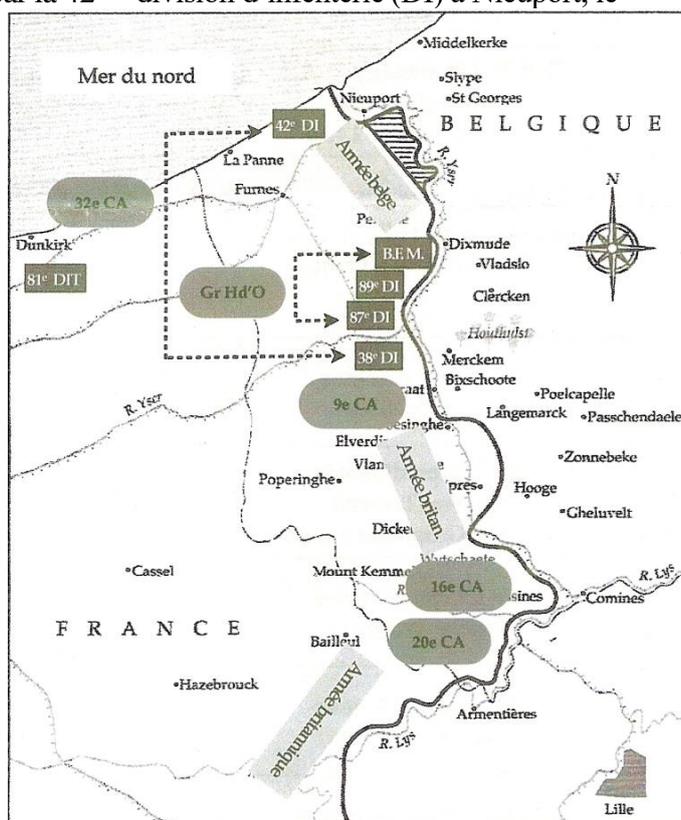
Le 18 octobre 1914, après sa retraite du camp retranché d'Anvers, l'armée belge s'est repliée derrière une ligne de défense sur l'Yser dans un ultime effort de préserver une parcelle du territoire national. La bataille de l'Yser et bientôt la 1<sup>ère</sup> bataille de l'Ypres sont engagées pendant lesquelles les armées françaises et britanniques viendront secourir l'armée belge très éprouvée.

Dans un souci de couvrir les ports de Dunkerque et Calais un groupe mixte français avait été envoyé en renfort dès le 10 octobre, sous le commandement du Général d'Urbal. Constitué à partir du groupement du Général Hély d'Oissel et renforcé ensuite par quatre autres corps d'armée, ce groupe mixte deviendra le *Détachement d'armée de Belgique* (D.A.B.), qui sera engagé dans les batailles de l'Yser et d'Ypres. Le D.A.B. sera dissous le 22 mai 1915<sup>1</sup>.

Fin octobre 1914 les armées alliées du secteur s'échelonnent de la mer du nord à Armentières (fig.1). L'armée belge tient le front de l'Yser, encadrée par la 42<sup>ème</sup> division d'infanterie (DI) à Nieuport, le Groupement Hély d'Oissel à Dixmude avec la 38<sup>ème</sup> DI à sa droite. Les britanniques tiennent le front d'Ypres jusqu'à la frontière française, avec en appui les 9<sup>ème</sup>, 16<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> corps d'armée de l'armée française.

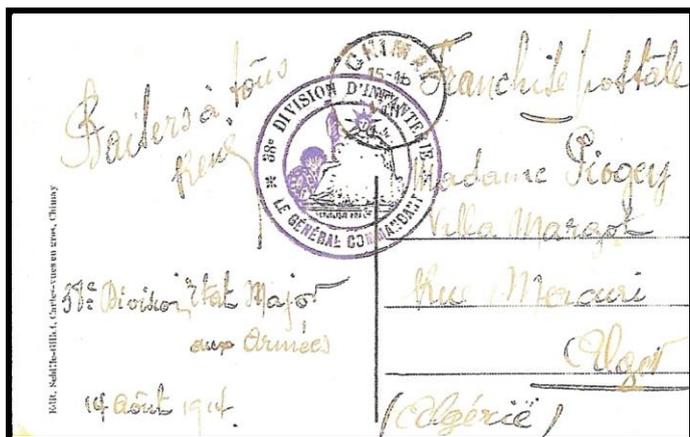
Jusqu'à présent, la poste du détachement d'armée de Belgique n'a pas été étudiée dans la littérature sur la poste militaire française des théâtres d'opérations étrangers. C'est ce que je vous propose de faire dans cet article à partir des estampilles des correspondances militaires françaises dans la zone non envahie de la Belgique.

Les premières marques postales de l'armée française en Belgique remontent au mois d'août 1914, quand les premières unités de l'armée française se portent à la rencontre des envahisseurs à la demande du gouvernement belge. Le temps que les services des Trésor & Postes s'installent, les premiers courriers militaires ont été acheminés en franchise postale par les postes belges, comme cette carte de l'Etat-Major de la 38<sup>ème</sup> DI envoyée de Chimay en août 1914 (fig. 2).



**Fig. 1 : Ordre de bataille des unités D.A.B.  
fin octobre 1914.**

1. Après la dissolution du D.A.B. en mai 1915, le groupement Hély d'Oissel deviendra le 36<sup>ème</sup> corps d'armée avec deux entités, l'une basée à Nieuport et l'autre sur l'Yser à la jonction entre l'armée belge et l'armée britannique.



**Fig. 2 : 14 août 1914.** Carte militaire française envoyée en franchise postale par la poste belge de Chimay (Belgique) à Alger.

Cachet de départ Chimay le 14.8.1914.

Sceau déesse assise de la 38<sup>ème</sup> DI

### Les secteurs postaux du Détachement d'armée de Belgique

Le tableau ci-dessous (fig.3) récapitule les unités engagées dans le cadre du Détachement d'armée de Belgique entre octobre 1914 et mai 1915 avec pour chacune son secteur postal <sup>1</sup>.

Détachement d'armée de Belgique	Divisions	T & P	Présence au D.A.B.
<b>D.A.B. / 8<sup>ème</sup> armée / D.A.B.</b> Général d'Urbal Général Putz, le 02.04.1915	QG à Rousbrugge	<b>107</b>	22.10.14 – 22.05.15
	81 <sup>ème</sup> DIT	<b>104</b>	07.11.14 – 30.08.15
<b>Groupement Hély d'Oissel</b> Général Hély d'Oissel	Quartier Général	<b>15</b>	05.12.14 – 30.12.14
	Brigade des fusilliers Marins	-	10.10.14 – 15.11.15
	87 <sup>ème</sup> DIT	<b>78</b>	07.10.14 – 30.06.14
	89 <sup>ème</sup> DIT	<b>(183) 79</b>	11.10.14 – 29.04.15
<b>9<sup>ème</sup> Corps d'armée</b> Général Dubois	7 <sup>ème</sup> DC	<b>19</b>	16.10.14 – 29.11.14
	Quartier Général	<b>64</b>	20.10.14 – 06.04.15
	17 <sup>ème</sup> DI	<b>66</b>	
18 <sup>ème</sup> DI	<b>67</b>		
<b>16<sup>ème</sup> Corps d'armée</b> Général Taverna Général Grosetti le 07.11.14	Quartier Général	<b>138</b>	31.10.14 – 03.02.15
	31 <sup>ème</sup> DI	<b>139</b>	
	32 <sup>ème</sup> DI	<b>140</b>	
<b>20<sup>ème</sup> Corps d'armée</b> Général Balfourier	Quartier Général	<b>135</b>	03.11.14 – 16.04.15
	11 <sup>ème</sup> DI	<b>126</b>	
	39 <sup>ème</sup> DI	<b>125</b>	
<b>32<sup>ème</sup> Corps d'armée</b> Général Humbert	Quartier Général	<b>154</b>	15.10.14 – 30.12.14
	38 <sup>ème</sup> DI	<b>131</b>	29.10.14 – 20.04.16
	42 <sup>ème</sup> DI	<b>35</b>	10.10.14 – 30.12.14
<b>2<sup>ème</sup> Corps d'armée</b> Général de Mitry	4 <sup>ème</sup> DC	<b>37</b>	07.10.14 – 05.02.15
	5 <sup>ème</sup> DC	<b>(206) 18</b>	
	6 <sup>ème</sup> DC	<b>142</b>	

**Fig. 3 : Organigramme du Détachement d'armée de Belgique avec les secteurs postaux**

1. Les n° T & P entre parenthèses sont les numéros de Bureau de Payeurs remplacés par les Secteurs postaux en novembre 1914.

Du fait des différents corps d'armée envoyés en renfort, le D.A.B. devient la 8<sup>ème</sup> armée du 22 octobre au 16 novembre 1914, pour redevenir le D.A.B. suite au départ de plusieurs corps d'armée après la fin de la première bataille d'Ypres. Après la dissolution du D.A.B. le 22 mai 1915, il ne reste sur la zone que le groupement Hély d'Oissel qui devient le 36<sup>ème</sup> corps d'armée avec deux entités encadrant l'armée belge, l'une à Nieuport et l'autre sur l'Yser, jouxtant l'armée britannique <sup>1</sup>.

	Division	T & P	Dissolution
<b>36<sup>ème</sup> Corps d'armée</b> Général Hély d'Oissel	Quartier général	<b>15</b>	10.02.18
	Groupement Nieuport : 38 <sup>ème</sup> DI, BFM	<b>131</b>	10.02.18
	Groupement Sud : 45 <sup>ème</sup> DI, 87 <sup>ème</sup> DIT	<b>68</b>	05.06.16
	Région Fortifiée Dunkerque : 81 <sup>ème</sup> DIT	<b>104</b>	10.08.16

Fig. 4 : Organigramme du 36<sup>ème</sup> corps d'armée du Général Hély d'Oissel.

Au début, les renforts jetés pèle-mêle dans la bataille au cours de la course à la mer ont causé un enchevêtrement inextricable des unités appartenant à des corps d'armée différents. Ce n'est que le 15 novembre, quand le Général d'Urbal aura regroupé ses grandes unités, que nous observons l'ordre de bataille présenté à la figure 1.

Le service postal des unités françaises engagées en Belgique a été assuré en utilisant les secteurs postaux d'origine des unités, contrairement à ce qui s'est passé pour les unités engagées en Italie ou en Orient, qui se sont vu attribuer des secteurs postaux spécifiques. La proximité et la courte durée des engagements en sont probablement l'explication.

Nous pouvons toutefois reconstituer l'ensemble grâce aux dates d'engagement des unités et à leurs numéros Trésor & Postes qui sont connus. Au début de la guerre, les soldats ont aussi beaucoup utilisé des cartes de vue des localités où ils étaient stationnés pour leur courrier. Nous rencontrons ainsi souvent des empreintes Trésor & Postes sur des cartes postales de cette partie non occupée de la Belgique

### Le groupement Détachement d'armée de Belgique

La structure de commandement du Détachement d'armée de Belgique dispose de deux secteurs postaux, le secteur postal **107** pour le quartier général (fig.5) et les unités qui lui sont directement rattachées et le secteur postal **104** de la 81<sup>ème</sup> DIT (fig.6) qui défend le camp retranché de Dunkerque.



Fig. 5 : Secteur postal 107 – 14 novembre 1914 – D.A.B. : Carte postale avec vue de Rousbrugge-Haringue (Belgique), siège du quartier général du D.A.B., envoyée à Plombières-lès-Dijon.

1. Sources : Service historique de l'Armée de Terre, Château de Vincennes, séries 18N Groupes d'armées, 22N Corps d'armée et 24N Divisions et Brigades.

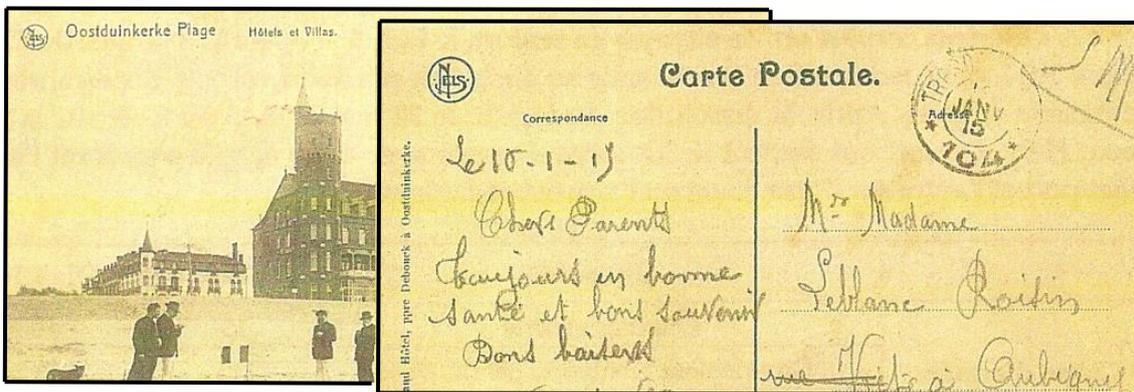


Fig. 6: Secteur postal 104 – 15 janvier 1915 – 81<sup>ème</sup> DIT : Carte postale avec vue d'Oostduinkerke Plage (Belgique), envoyée à Aubigny (Somme).

### Le Groupement Hély d'Oissel (qui deviendra le 36<sup>ème</sup> Corps d'armée

En permanente restructuration, du fait des unités envoyées en renfort, le groupement a disposé de plusieurs secteurs postaux, le n° 15 pour le quartier général et les unités rattachées (fig.7), le n° 78 pour la 87<sup>ème</sup> DIT (fig.8), le n° 79 (ancien n° 183) pour la 89<sup>ème</sup> DIT (fig.9 et 10) et le n° 19 pour la 7<sup>ème</sup> DC (fig.11).



Fig. 7: Secteur postal 15 – 11 février 1915 – Détachement Hély d'Oissel : Carte postale avec vue de La Panne Digue (Belgique), envoyée de Zuydcoote (Nord Pas de Calais) à Montluel (Ain). Sceau de l'Ambulance n°2 du Régiment des Fusillers Marins.



Fig. 8: Secteur postal 78 – 16 octobre 1914 – 87<sup>ème</sup> DIT : Carte postale avec vue d'Ypres (Belgique), envoyée en franchise postale par la poste belge à Saint Malo. Sceau déesse assise de la 87<sup>ème</sup> division d'Infanterie.



Fig. 9: Secteur postal 183 – 14 novembre 1914 – 89<sup>ème</sup> DIT : Carte postale avec vue de Furnes (Belgique), envoyée à Neuilly sur Seine. Sceau de la 89<sup>ème</sup> DIT.

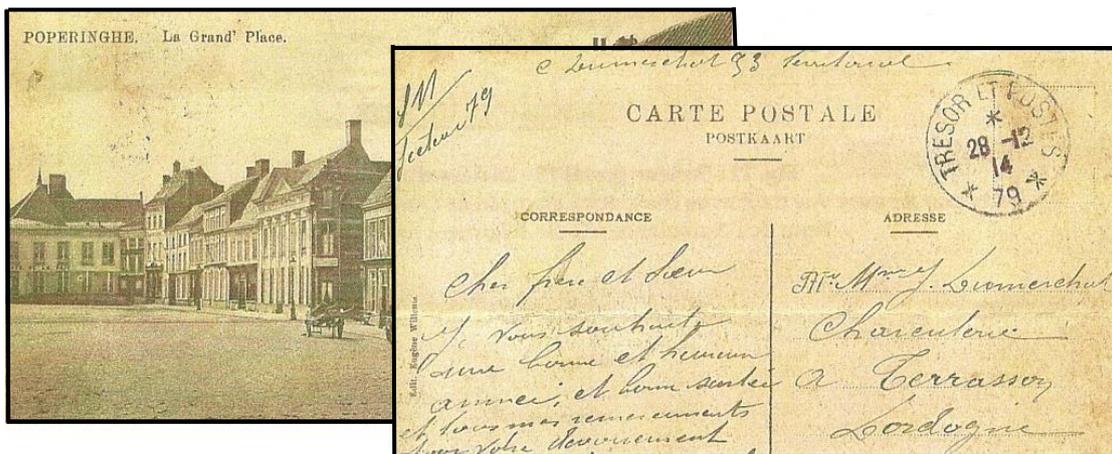
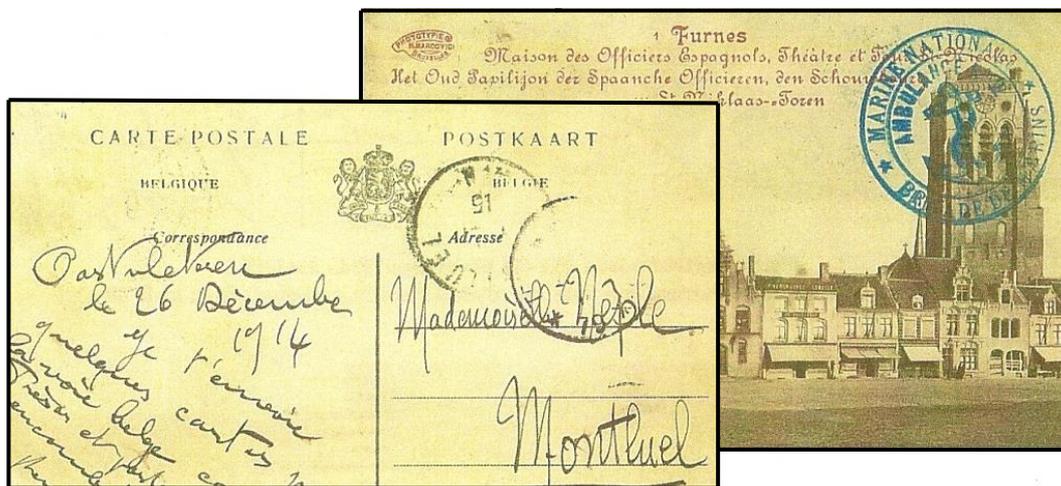


Fig. 10: Secteur postal 79 – 28 décembre 1914 – 89<sup>ème</sup> DIT : Carte postale avec vue de Poperinghe (Belgique), envoyée à Terrasson (Dordogne).

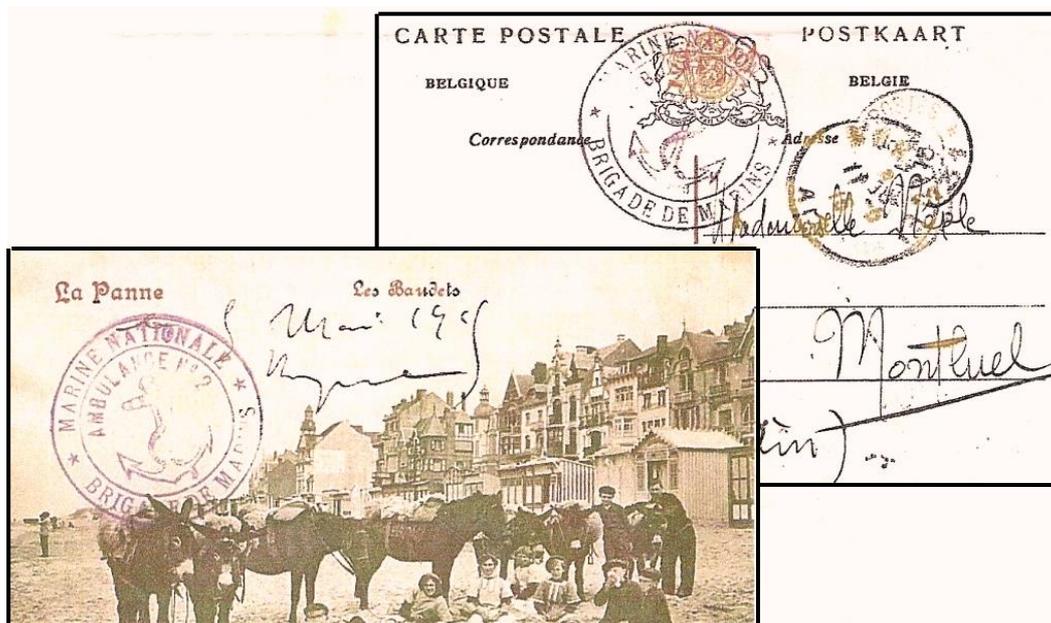


Fig. 11: Secteur postal 19 – 28 octobre 1914 – 7<sup>ème</sup> DC : Carte militaire envoyée par un Sous-Lieutenant du 6<sup>ème</sup> Hussards (7<sup>ème</sup> DC) de Furnes (Belgique), à Marseille. Acheminement en franchise postale par la poste belge.

Les Brigades des Fusiliers Marins (B.F.M.), célèbres pour leur défense héroïque de Dixmude pendant la bataille de l'Yser, ont été intégrés dans le groupement Hély d'Oissel. En tant qu'unités de la Marine elles dépendaient normalement des Postes de l'Armée de la Mer, service auquel elles n'avaient pas accès en Belgique. Dès lors on constate que les régiments des B.F.M. ont utilisé les secteurs postaux des unités proches de l'armée de terre : le secteur postal n° 15 du Q.G. du groupement (fig.7), le secteur n° 79 de la 89<sup>ème</sup> DIT (fig.12) et le secteur n° 131 de la 38<sup>ème</sup> DI (fig.13).



**Fig. 12: Secteur postal 79 – 26 décembre 1914 – B.F.M. :** Carte postale avec vue de Furnes (Belgique), envoyée de Oostvleteren (Belgique) à Montluel (Ain). Sceau de l'Ambulance n° 2 du Régiment des Fusiliers Marins.



**Fig. 13: Secteur postal 131 – 5 mai 1915 – B.F.M. :** Carte postale avec vue de la plage de La Panne (Belgique), envoyée à Montluel (Ain). Sceau de l'Ambulance n° 2 du Régiment des Fusiliers Marins.

## Le 9<sup>ème</sup> Corps d'armée

Pour cette unité nous rencontrons les secteurs postaux n° 64 pour le quartier général et les unités rattachées (fig.14), le n° 66 pour la 17<sup>ème</sup> DI (fig.15) et le n° 67 pour la 18<sup>ème</sup> DI (fig.16)).

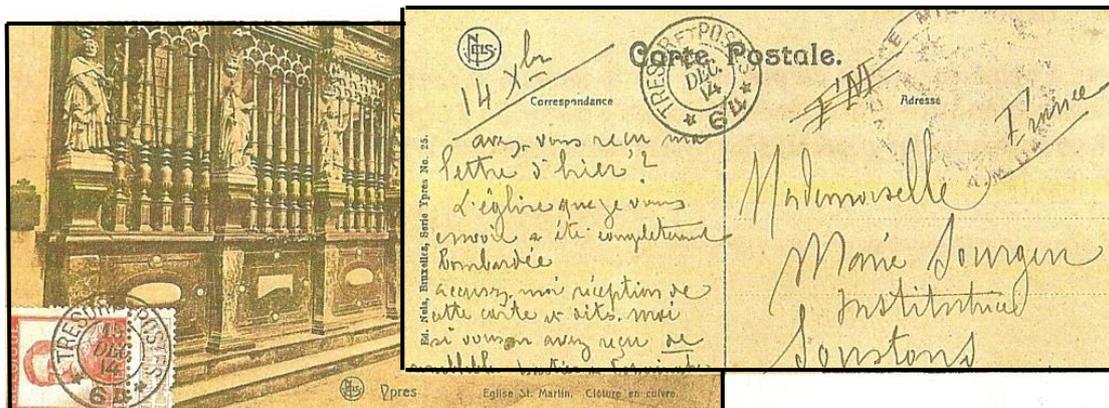


Fig. 14: Secteur postal 64 – 15 décembre 1914 – 9<sup>ème</sup> CA. : Carte postale avec vue de l'église St Marin d'Ypres (Belgique), envoyée à Soustrons (Landes).



Fig. 15: Secteur postal 66 – 27 novembre 1914 – 17<sup>ème</sup> DI. : Carte postale avec vue d'Ypres (Belgique), envoyée à Tours (Indre & Loire).

N° 514.  
(Régim. n° 656.)  
(Mec. G de l'Union.)

POSTES  
ET TÉLÉGRAPHES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

AVIS DE RÉCEPTION

d'un (1) lettre (valeur déclarée ..... ) enregistré au bureau  
(recommandé.....)

de (2) L. Guillon le 9 Mars 1914 sous le n° 140<sup>(3)</sup>  
et adressé à (subscription complète) M. Mme Guillon  
Service des Substances  
à 18<sup>ème</sup> Division d'Infanterie  
(rue et n° s'il y a lieu).....

Timbre de bureau d'origine.

Nom et adresse de l'expéditeur (A.) M. Guillon  
à Ypres  
(rue et n° s'il y a lieu) Belgique et s.

Le soussigné déclare que 1<sup>ère</sup> lettre (valeur déclarée..... ) à l'adresse  
(recommandé.....)  
susmentionnée a été dûment livré le 7 Mars 1914.

Timbre de bureau distributeur.

Signature (4) de l'agent du bureau distributeur : [Signature]

du destinataire: [Signature]  
(En France la signature du destinataire n'est jamais requise.)

N° 514.

AVIS DE RÉCEPTION

D'UN OBJET  
CHARGÉ OU RECOMMANDÉ

10c

Pour le bureau de Secteur postal  
Département.....

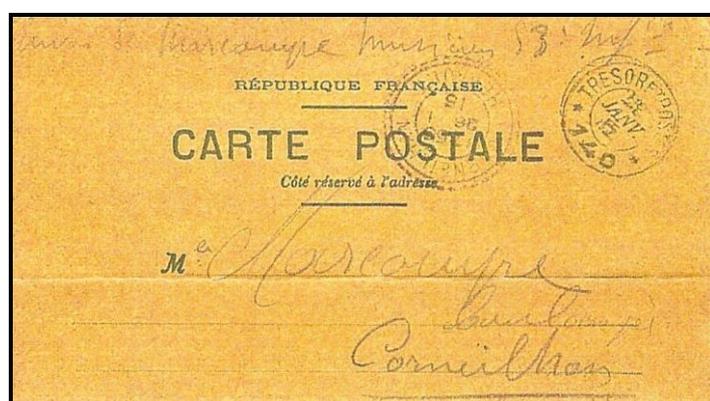
Fig. 16: Secteur postal 67 – 9 mars 1914 – 17<sup>ème</sup> DI. Avis de réception d'une lettre recommandée envoyée au service des subsistances de la 18<sup>ème</sup> Division d'Infanterie.

## Le 16<sup>ème</sup> Corps d'armée

Avec à peine trois mois de présence sur le secteur, le courrier de cette unité est assez rare. Le 16<sup>ème</sup> Ca, sous le commandement du Général Grosetti à partir du 7 novembre 1914, comprend les secteurs postaux n° 138 pour le quartier général et les unités rattachées (fig.17), le n° 139 pour la 31<sup>ème</sup> DI et le n° 140 pour la 32<sup>ème</sup> DI (fig.18).



**Fig. 17 :** Secteur postal 139 – 28 novembre 1914 – 16<sup>ème</sup> Ca. : Carte postale avec vue de Furnes, place de la station (Belgique), envoyée à Carmaux (Tarn).



**Fig. 18 :** Secteur postal 140 – 28 novembre 1914 – 16<sup>ème</sup> Ca. : Carte postale militaire envoyée à Corneilhan (Hérault).

## Le 20<sup>ème</sup> Corps d'armée

Le 20<sup>ème</sup> Ca du Général Balfournier comprend les secteurs postaux n° 135 pour le quartier général et les unités rattachées fig.19), le n° 126 pour la 11<sup>ème</sup> DI (fig.20) et le n° 125 pour la 39<sup>ème</sup> DI (fig.21).

**Fig. 19 :** Secteur postal 135  
12 novembre 1914 – 16<sup>ème</sup> Ca.:  
Enveloppe d'un négociant de Steenvoorde (Belgique), utilisée pour un envoi en franchise militaire à Troyes (Aube).

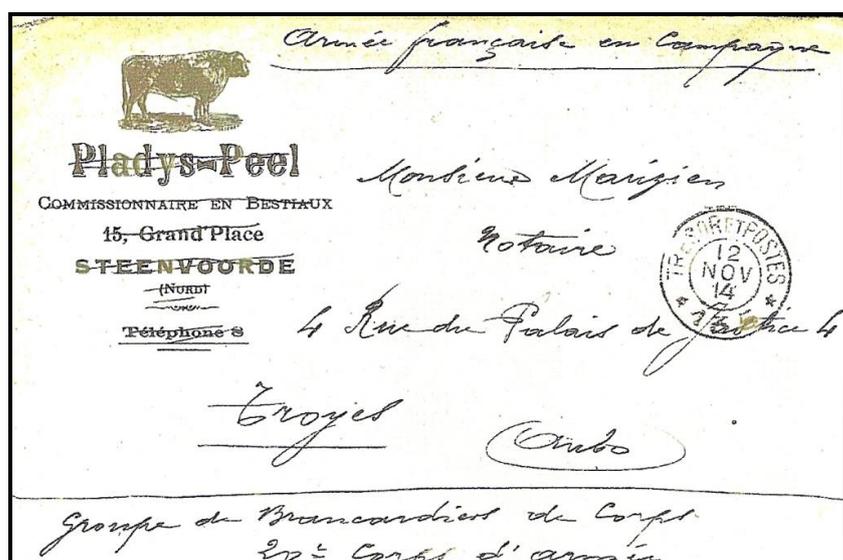




Fig. 20 : Secteur postal 126  
31 janvier 1915 – 11<sup>ème</sup> DI.:

Carte militaire envoyée à Berne (Suisse).  
Vignette de 10 c. semeuse pour l'étranger  
apposée sur le cachet T & P 126.  
Oblitération de Paris R.P. Etranger du  
04.02.1915.



Fig. 21 : Secteur postal 125 – 9 décembre 1914 – 39<sup>ème</sup> DIT. : Carte postale avec vue d'Ypres  
(Belgique), envoyée d'Elverdinghe (Belgique) à Aubigny (somme).

### Le 32<sup>ème</sup> Corps d'armée

Le 32<sup>ème</sup> Ca du Général Humbert comprend les secteurs postaux n° 154 pour le quartier général et les unités rattachées, le n° 35 pour la 42<sup>ème</sup> DI (fig.22 et 23) et le n° 131 pour la 38<sup>ème</sup> DI (fig.24 et 25). C'est à partir de cette 38<sup>ème</sup> division d'infanterie que l'on créera, après la dissolution du Détachement d'armée de Belgique, le groupement Nieuport qui tiendra le secteur jusqu'en février 1918.

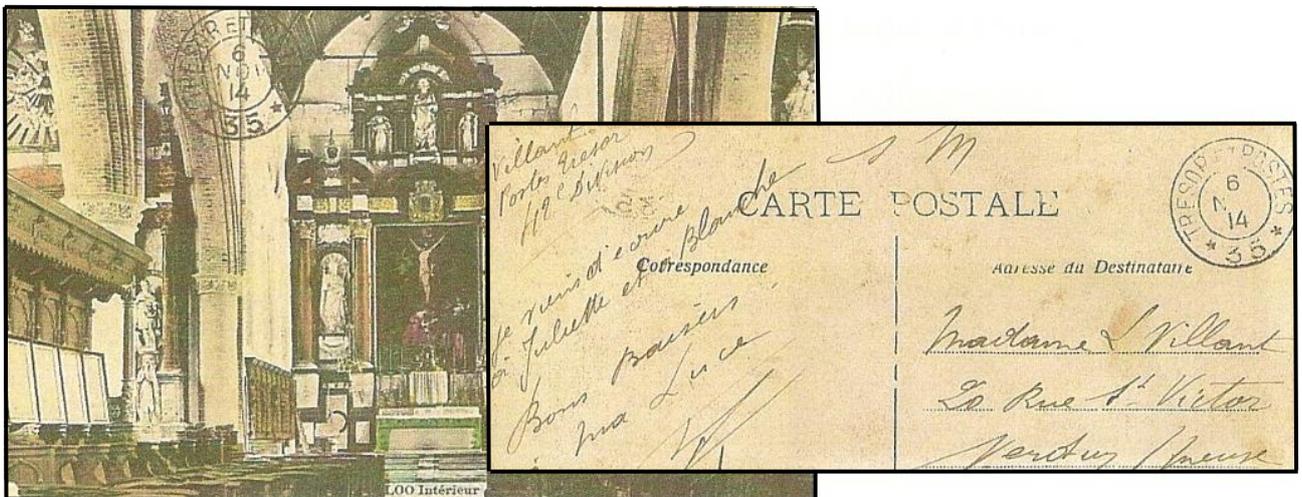


Fig. 22 : Secteur postal 35 – 15 janvier 1915 – 42<sup>ème</sup> DI. : Carte postale avec vue de l'église de Loo  
(Belgique), envoyée à Verdun (Meuse).



Fig. 23 : Secteur postal 35 – 29 décembre 1914 – 42<sup>ème</sup> DI. : Carte postale avec vue des ruines d'Ypres (Belgique), envoyée de Poperinghe (Belgique) à Verdun (Meuse).

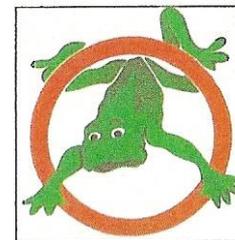
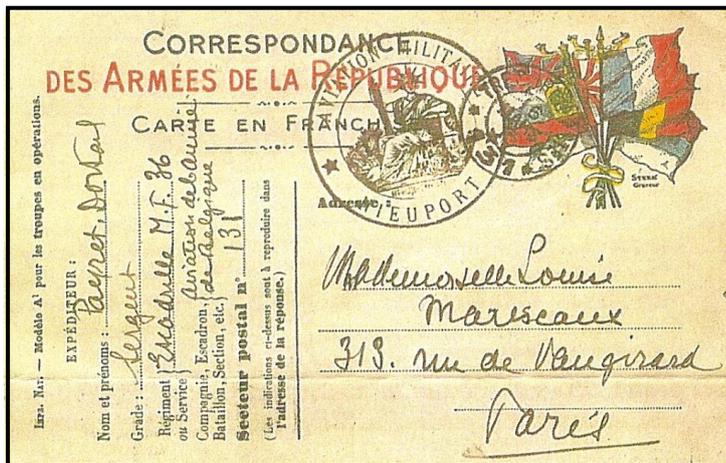


Fig. 25 : Insigne « Grenouille verte dans un cercle rouge » de l'Escadrille M.F. 36 affectée au D.A.B. en novembre 1914 et basée à Coxyde (Belgique).

Fig. 24 : Secteur postal 131 – 15 mars 1915 – Escadrille M.F. 36 de la 38<sup>ème</sup> DI. : Carte militaire pour Paris de l'Escadrille M.F. 36 / Aviation de l'Armée de Belgique, rattachée à la 38<sup>ème</sup> DI. Sceau déesse assise «\* AVIATION MILITAIRE \* / NIEUPORT. ». A cette époque l'escadrille 37 est équipée d'avions Maurice Farman MF7 et MF 11.

## Le 2<sup>ème</sup> Corps de Cavalerie

Le 2<sup>ème</sup> Corps de cavalerie du Général de Mitry comprend les secteurs postaux n° 37 pour la 4<sup>ème</sup> Division de cavalerie (fig.25), le n° 206, transformé en n° 18, pour la 5<sup>ème</sup> DC (fig.26) et le n° 142 pour la 6<sup>ème</sup> DC.

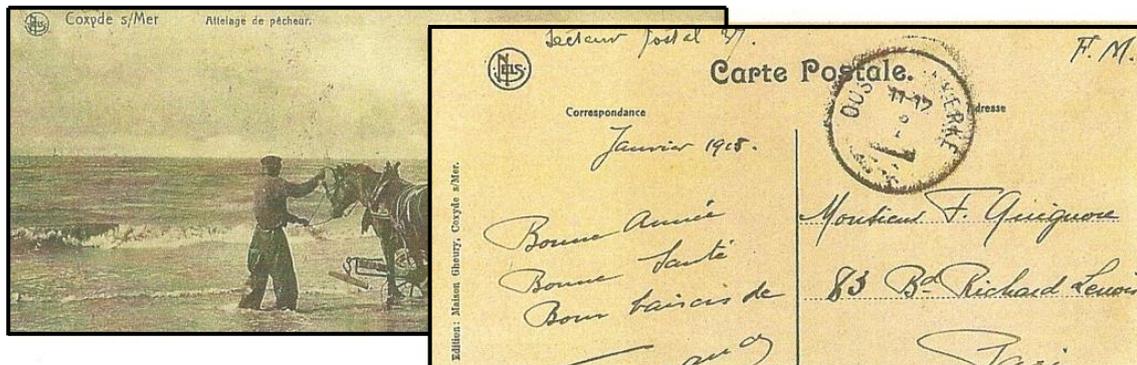


Fig. 26 : Secteur postal 37 – 8 janvier 1915 – 4<sup>ème</sup> DC. : Carte postale avec vue de Coxyde (Belgique), envoyée d'Oostduinkerke (Belgique) à Paris. Acheminement en franchise postale par la poste belge.





**Fig. 30 : Secteur postal 104 – 81<sup>ème</sup> DIT – Camp retranché de Dunkerque. :** Carte postale avec vue de Ramscapelle (Belgique) pour le Havre. Sceau du « \* CAMP RETRANCHE DE DUNKERQUE \* LE GOUVERNEUR ».

Cette étude du courrier du Détachement d'armée de Belgique, n'a pas la prétention d'être exhaustive et tout complément d'information permettant de la compléter ser le bienvenu.

## Bibliographie

- DENDOOVEN Dominiek & CHIELENS Piet**, *World War I, Five continents in Flanders*, Lanoo Tielt, 2008
- Service historique de l'armée de l'air**, *Les escadrilles de l'aéronautique militaire française 1912 – 1920*, Paris, 2010.
- Service historique de l'armée de terre**, *Archives séries 18N, 22N et 24N*, Château de Vincennes, Paris.
- Service historique de l'état major des armées**, *Les armées françaises dans la Grande guerre*, Paris, 1922 - 1939.
- SINAIS Bertrand**, *Catalogue des oblitérations militaires françaises 1900 – 1985*, Editions Fostier, 1987.
- VAN PUL Paul**, *in Flanders flooded fields, Before Ypres there was Yser*, Pen & Sword books, UK, 2006.